

Vivre en ville ou à la campagne? Pourquoi choisir? La MRC de Rimouski-Neigette est en mesure de vous offrir les deux!

Joignez-vous à une équipe performante dans une ambiance de travail exceptionnelle!

INSPECTEUR/TRICE RÉGIONAL/E

Avec la supervision du directeur du service de l'aménagement du territoire, la personne titulaire du poste exécute les tâches relatives à l'application des règlements d'urbanisme et des règlements municipaux, tels que l'émission de permis, l'inspection et la rédaction d'avis d'infraction dans certaines municipalités rurales de la MRC de Rimouski-Neigette. De plus, les tâches de la personne titulaire comprendront l'application d'une entente de gestion sur les terres publiques de la MRC.

QUALIFICATIONS ET PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'études collégiales en aménagement du territoire et urbanisme ou architecture;
- Trois années d'expérience dans une fonction similaire;
- Toute autre combinaison de formation et d'expérience pertinente pourra être considérée.

PARTICULARITÉS

- Posséder de bonnes connaissances des lois et règlements applicables;
- Maîtriser les outils informatiques les plus couramment utilisés;
- Prévoir des déplacements fréquents dans les municipalités;
- Avoir un véhicule personnel et un permis de conduire valide;
- Prévoir des rencontres occasionnelles en soirée.

STATUT DU POSTE

Il s'agit d'un poste permanent syndiqué à temps plein (35 heures par semaine).

CONDITIONS DE TRAVAIL

L'échelle de salaire offerte correspond à la classe 5 de la Convention collective. Pour la période du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023, le taux horaire se situe selon l'expérience entre 28,56 \$ et 35,62 \$. La convention prévoit notamment des allocations pour les frais de déplacement ainsi que les frais de repas dans les municipalités.

ENTREVUES DE SÉLECTION

Les entrevues de sélection sont prévues pour le 3 octobre 2022 en personne au bureau de la MRC.

Les personnes intéressées à relever ce défi peuvent nous faire parvenir leur curriculum vitae en toute confidentialité par la poste ou par courriel au plus tard **le 28 septembre à 12h**, à l'adresse suivante:

Direction générale de la MRC de Rimouski-Neigette
23, rue de l'Évêché Ouest, bureau 200, Rimouski (Québec) G5L 4H4
Courriel : anick.beaulieu@mrc-rn.ca